

COMITÉ SYNDICAL

Jeudi 9 Mars 2023 – Le Boulou





PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES
Lavet
Quint
Prestige

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte renforcée

**USAGE
RÉSERVÉ !**

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction
d'arroser les
pelouses, massifs
fleuris, espaces verts,
rond-points



Interdiction
d'arroser les potagers



Interdiction
d'arroser les terrains de sport
(Sauf terrain principal
accueillant des compétitions
nationales, de 22h à 02h)



Interdiction
d'arroser les golfs
(Sauf "greens et
départs", de 22h à 02h)



Interdiction
de nettoyer les terrasses, façades et
voiries à l'exception des balayuses
laveuses automatiques



Interdiction
de nettoyer les
véhicules,
hors stations
professionnelles



Interdiction
de laver les
bateaux de
plaisance



Réduction minimale de
50 % des volumes prélevés
pour les usages agricoles



Interdiction
de faire fonctionner les
fontaines publiques et
privées



Interdiction
d'utiliser les douches
de plage



Interdiction
de remplir et faire l'appoint
en eau des piscines privées à
usage unifamilial

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Conception et réalisation : DDTM6/3ER/MC3S
Version 23/02/23

L'EAU EST PRÉCIEUSE
ET INDISPENSABLE À NOS USAGES QUOTIDIENS.

EN CE PRINTEMPS 2023, APRÈS UN ÉTÉ DE SÉCHERESSE
ET UN HIVER SANS PLUIE,
nos RESSOURCES SONT AU PLUS BAS...

ADOPTONS UN COMPORTEMENT
ÉCONOME, RESPONSABLE
ET SOLIDAIRE,
CHAQUE GESTE COMPTE...

ET NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

Ordre du Jour

- **Examen du Compte Administratif 2022, approbation du Compte de Gestion 2022, état des acquisitions et cessions, affectation du résultat**
- **Rétrospective 2022 en images**
- **Rapport sur les orientations budgétaires 2023 et débat**
- **Autorisation dépenses investissement avant le vote du budget primitif**
- **Neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées**
- **Reconnaissance EPTB**

Questions diverses...

APPROBATION Procès Verbal

Comité Syndical du 14/12/2022



COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2022 A SAINT-ANDRÉ COMPTE RENDU / RELEVÉ DE DÉCISIONS

Date de convocation : 01/12/2022

ORDRE DU JOUR

- Administration générale
Lignes Directrices de Gestion
Dématérialisation des actes
- Demandes de subventions postes 2023
- Travaux(programmations entretien et restauration 2023)
- Point technique sur "Retour sur la sécheresse 2022 et projet EAUrizon 2070"
- Questions diverses...

Étaient présents avec droit de vote:

- M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBELLET (SUPPLEANT), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. JACQUES FAJULA (SUPPLEANT), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. JACKY PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT).

Étaient représentés / ayant donné procuration:

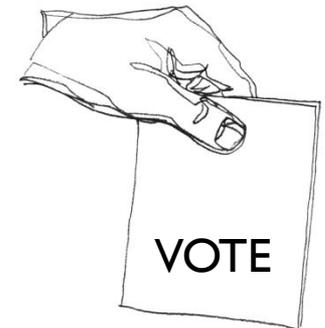
- M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE) procuration à M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE) procuration à M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE) procuration à Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE) procuration à Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE) procuration à M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE).

Autres participants :

- Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT), M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT) ainsi que M. HERVE CASENOVE, Adjoint à Le Boulou et M. JEAN-LOUIS TORREILLES, DGA d'Argelès sur Mer.

Absents excusés :

- M. MICHEL ANRIGO (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), M. STEPHANE BERTHELOT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), Mme SANDRINE CAPELLLE (TITULAIRE), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. HERVE COLAS (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. GUY GATOUNES (SUPPLEANT), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), M. PHILIPPE JUANOLA (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. Alain LLAURENSY (SUPPLEANT), M. GUY LLOBET (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. HAROLD SOULLIER (TITULAIRE), M. ANDRÉ TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS VIRGILI (SUPPLEANT), M. JEAN-JACQUES ZANIN (SUPPLEANT).



DÉCISIONS PRISES (L5211-10 du CGCT)

- 14/12/2022 : Maîtrise d'œuvre partielle pour la mise en œuvre de la programmation de travaux de restauration et d'entretien régulier 2023
 - OPALE Sarl – 35 170€ HT / 42 204€ TTC

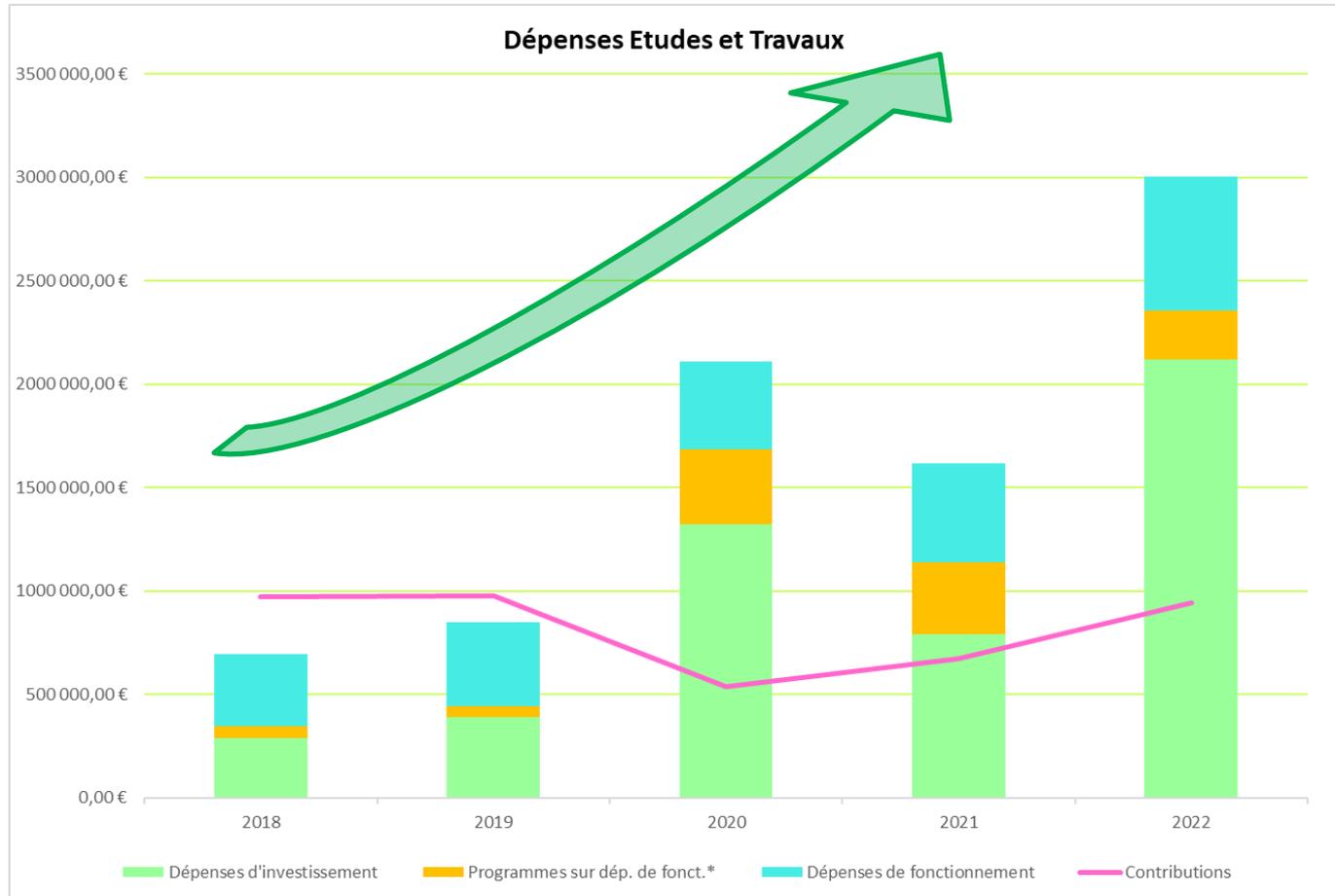
- 07/02/2023 : Demande de subventions pour Etude de Dangers digue classée Argelès sur Mer – 62 000€ TTC – 50% Etat et 20% Région

COMPTE ADMINISTRATIF 2022



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

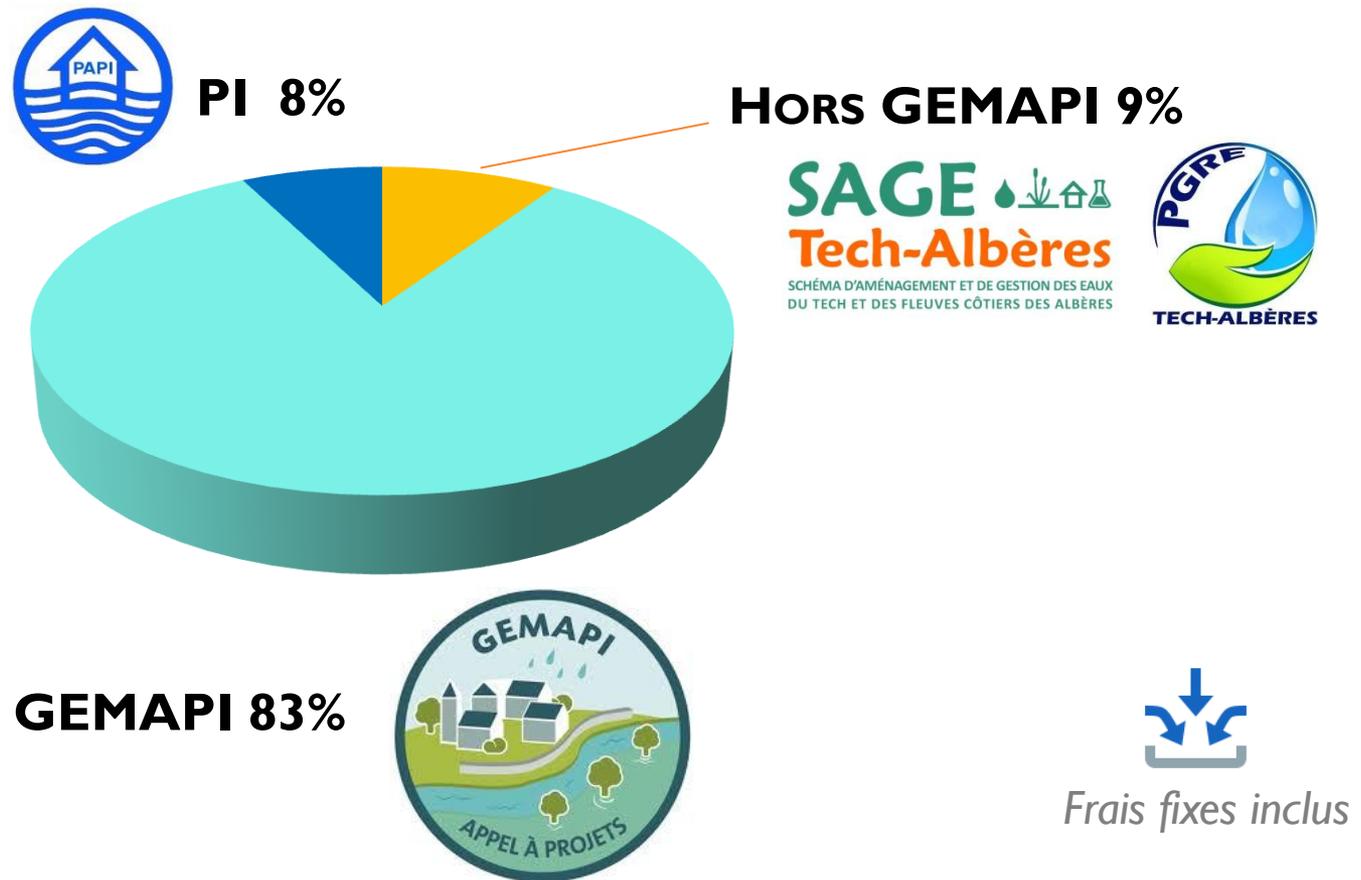
1. EVOLUTION ET STRUCTURE DES DEPENSES



Les dépenses cumulées sont en augmentation croissante depuis la prise de **compétence GEMAPI**. Evolution qui traduit la démultiplication des interventions et travaux menés sur le territoire

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

° L'EXÉCUTION 2022 – STRUCTURE DES DÉPENSES PAR COMPÉTENCE



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT 2022

Dépenses

011 - Charges à caractère général	310 032,47 €
012 - Charges de personnel	307 405,03 €
65 - Autres charges de gestio...	27 146,85 €
68 - Dotations aux provisions	- €
Dép. réelles de fonctionnement	644 584,35 €
042 - Opérations d'ordre	94 702,67 €
Dép. d'ordre de fonctionnement	94 702,67 €
Total	739 287,02 €
Résultat reporté	- €
Total CUMULÉ	739 287,02 €

Recettes

74 - Participations et dotations	1 157 338,12 €
75 - Autres produits de gest°	2,27 €
013 - Atténuations de charges	4 230,45 €
Recettes réelles de fonct°	1 161 570,84 €
042 - Opérations d'ordre	82 516,66 €
Recettes d'ordre de fonct°	1 244 087,50 €
Total	1 244 087,50 €
Résultat reporté	139 536,76 €
Total CUMULÉ	1 383 624,26 €

CLÔTURE DE FONCTIONNEMENT

644 337,24 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses



256 000€ pour les différents programmes (travaux entretien régulier, études et sensibilisation scolaires)



Des charges structurelles nettes qui ne représentent que 8% des dépenses réelles de fonctionnement du syndicat



Des dépenses de personnel qui, aides déduites (150k€), représentent 24% des dépenses réelles de fonctionnement

Recettes



Contributions des EPCI ramenées au niveau de 2018, pour assurer de nouveaux projets

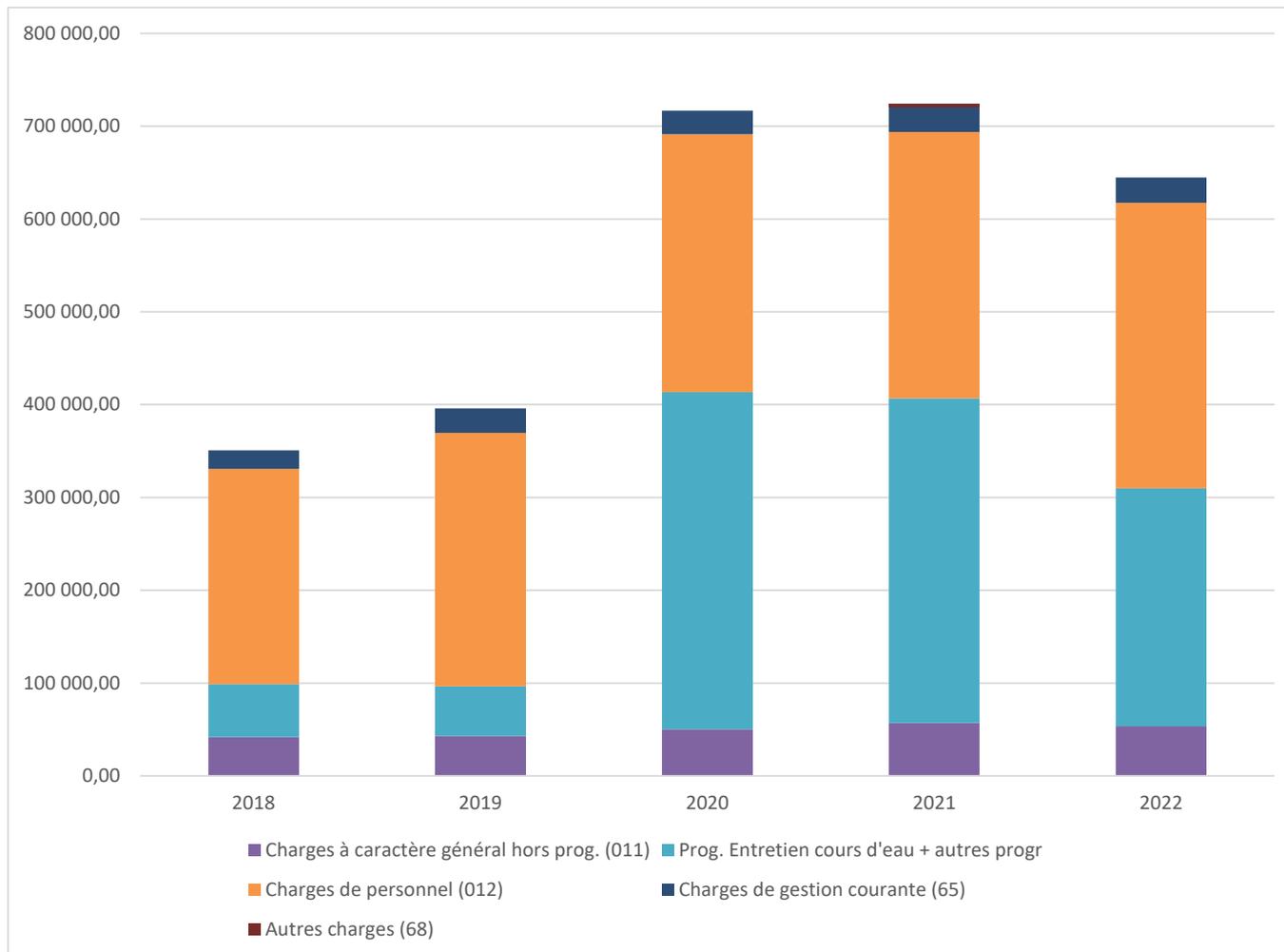


Maintien des subventions Agence de l'eau sur ressources humaines et progr. d'entretien : 211 k€ versés en 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

ÉVOLUTION DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : DÉPENSES CUMULÉES



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT 2022

Dépenses

20 - Immos incorporelles	304 933,92 €
204 - Subv d'équip. versées	501 037,31 €
21 - Immos corporelles	64 633,09 €
45 - Opérations cpte de tiers	1 165 095,15 €
Dép. réelles d'investissement	2 035 699,47 €
040 - Opérations d'ordre	82 516,66 €
041 - Opérations patrimoniales	- €
Dép. d'ordre d'investissementt	82 516,66 €
Total	2 118 216,13 €
Résultat reporté	
Total CUMULÉ	2 118 216,13 €

Recettes

13 - Subventions	591 430,16 €
1022 - FCTVA	186 661,36 €
1068 - Excédents fct capitalisés	112 975,98 €
4542 - Opérations cpte de tiers	1 046 864,71 €
Recettes réelles d'inv.	1 937 932,21 €
040 - Opérations d'ordre	94 702,67 €
041 - Opérations patrimoniales	- €
Recettes d'ordre d'inv.	94 702,67 €
Total	2 032 634,88 €
Résultat reporté	505 154,33 €
Total CUMULÉ	2 537 789,21 €

CLÔTURE D'INVESTISSEMENT

419 573,08 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2.1 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses



Un volume d'études et travaux multiplié par 3 depuis la prise de compétence GEMAPI en 2018



En 2018 : 7 opérations et 5 marchés en cours
En 2022 : 21 opérations et 17 marchés en cours
dont 13 AP/CP



1.2M€ de travaux et démarrage d'opérations GEMA

305k€ d'études dont la moitié consacrée au risque inondation

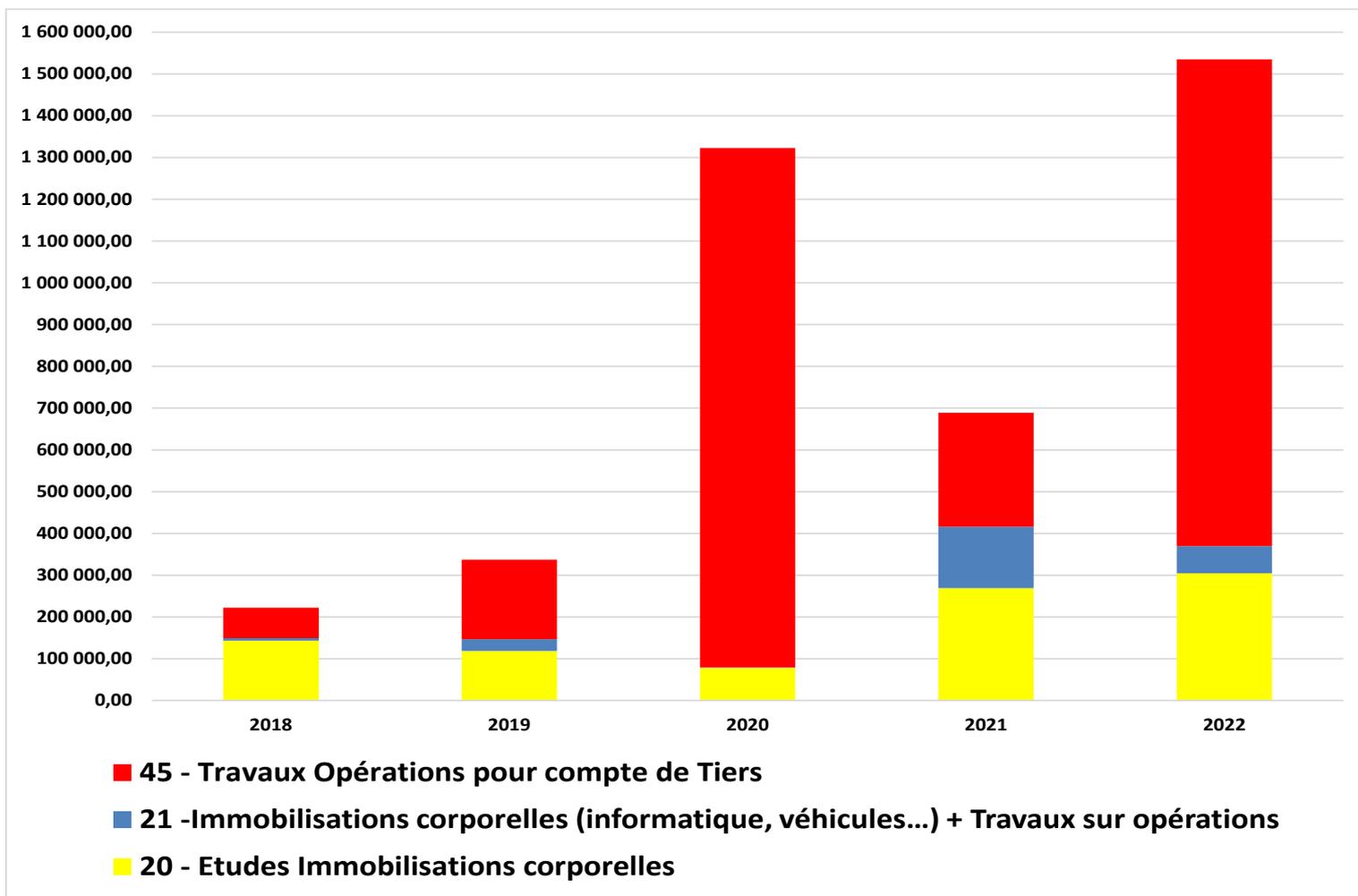
Recettes



Un taux de subvention entre 50 et 80% sur l'ensemble des projets portés par le syndicat
→ 1.6M€ perçus pour le territoire en 2022.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

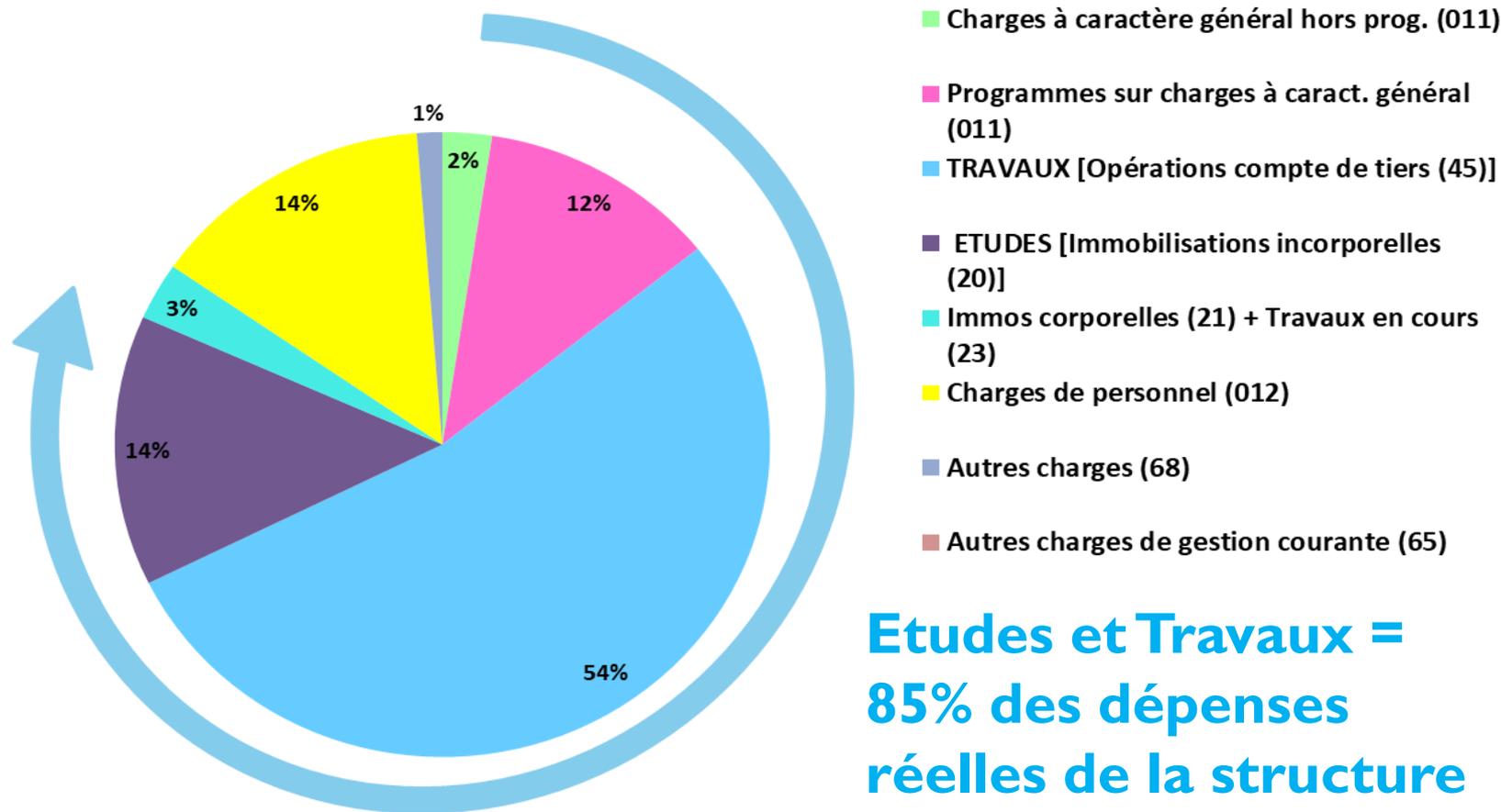
2.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES Évolution des DEPENSES sur les 5 dernières années



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

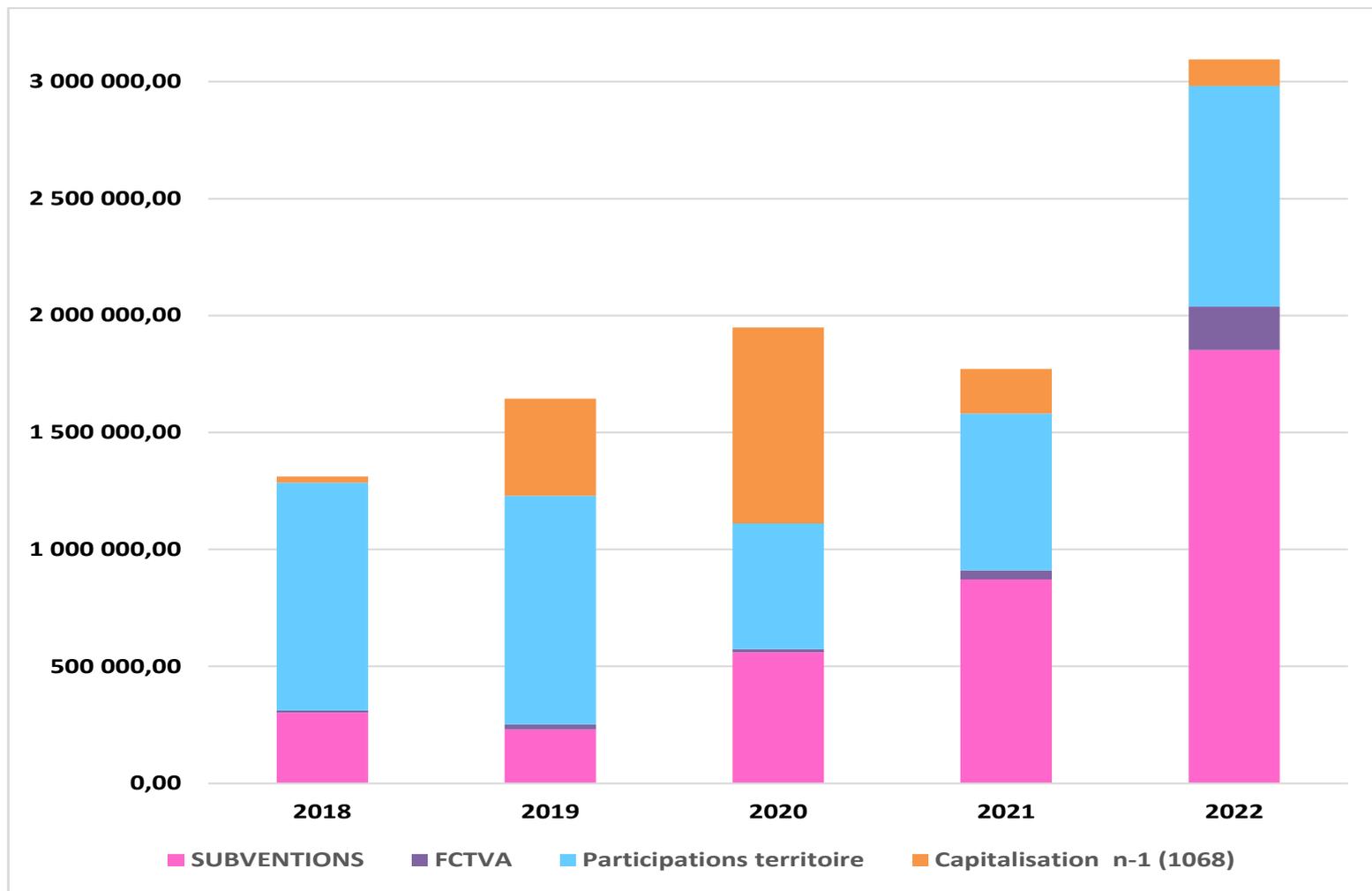
3. VUE D'ENSEMBLE : LES DÉPENSES

TYPOLOGIE DES DÉPENSES



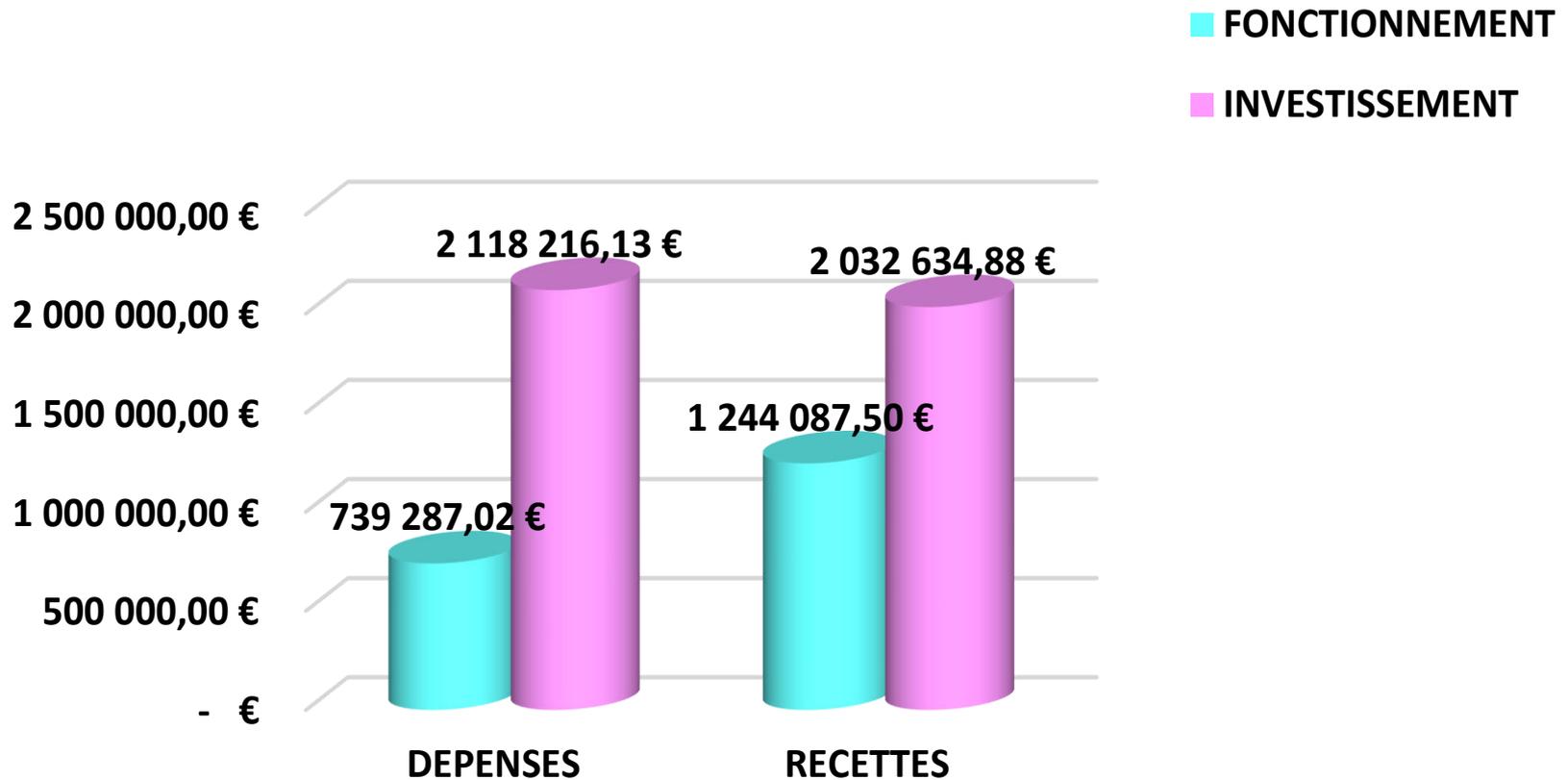
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

3. VUE D'ENSEMBLE : LES RECETTES



CA 2022 : RÉSULTAT EN GRAPHIQUE

Réalisation de l'Exercice 2022



ETAT DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2022

Dates et modalités d'acquisition	Désignation du bien	N° inventaire	Valeur d'acquisition
09/08/2022	PALAU TANYARI ACQUISITION PARCELLE AA26/29/30	2022-2118-OP3AA26-AA29	19 294,33 €
09/08/2022	PALAU TANYARI ACQUISITION PARCELLE AX29	2022-2118-OP39-AX29	3 115,99 €
Acquisitions à titre onéreux			22 410,32 €

Cessions : Néant

POINT FINANCIER AU 31/12/2022

État de la dette : NÉANT

Mais deux emprunts contractés en 2022 pour un montant de 800 000€ et non débloqués à ce jour

Trésorerie : 1 063 910.32€

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

Résultats 2022	
A : Résultat de fonctionnement	504 800,48
B : Résultat antérieur	139 536,76
Clôture fonctionnement (A+B)	644 337,24
Résultat d'investissement	-85 581,25
Résultat antérieur	505 154,33
D : Clôture investissement Recette 001 (excédent)	419 573,08
E : Solde des restes à réaliser	-487 700,70
F : Besoin de financement (D-E) (solde résiduel toutes compétences confondues)	68 127,62
Affectations 2023	
Financement investissement (cpte 1068) A minima, couverture du besoin de financement F	68 127,62
Excédent d'inv. Reporté (Recette 001)	419 573,08
Report exploitation (Recette 002)	576 209,62



RÉTROSPECTIVE 2022 en images....



ÉTUDES

Étude Espace de Bon Fonctionnement

CCTP et demandes
de subventions

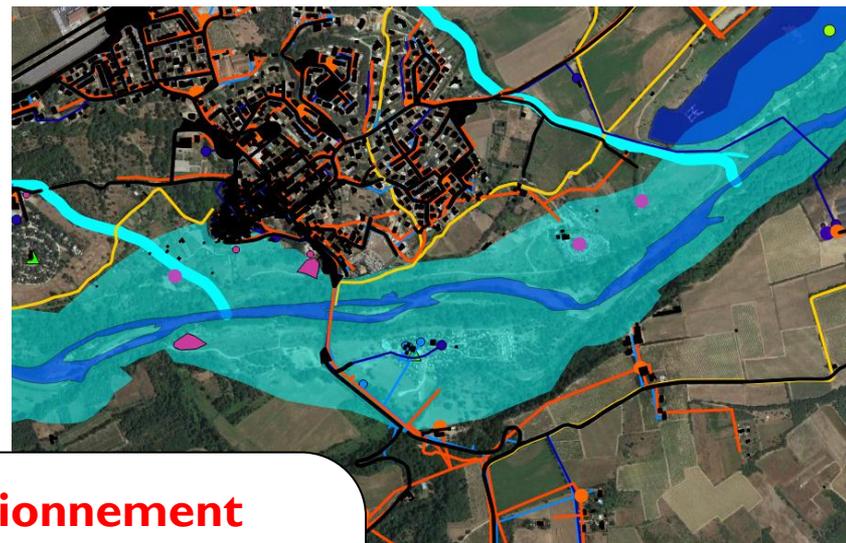
Consultation

Réalisation Etude

PURE ENVIRONNEMENT/ OPALE / GEOPEKA

Montant prévisionnel de l'étude : 168 000€ TTC

État des réalisations techniques au 31/12/2022 : 100 %



Etude espace de bon fonctionnement
Délimitation des espace de mobilité réalisée
+ identification des usages vulnérables
Modélisation des ZEC potentielles réalisée
Principes d'aménagement du territoire
Priorisation des sites pour plan de gestion

Diagnostic des digues du territoire

CCTP et demandes
de subventions

Consultation

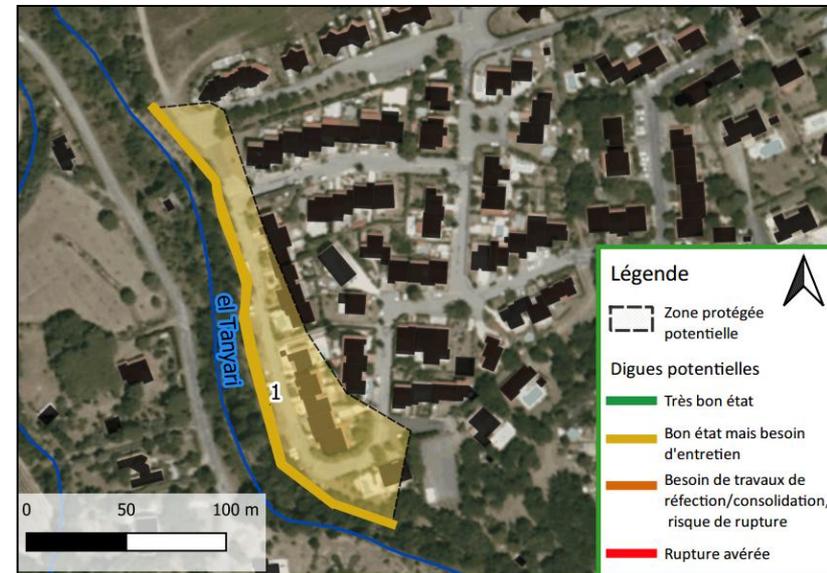
Réalisation Etude

Objectif : Inventorier et caractériser les ouvrages de protection, prioriser les systèmes d'endiguement à régulariser et anticiper les études complémentaires nécessaires en vue de ces régularisations

Montant de l'opération :

103 362 € TTC aidés à 80%

Taux de réalisation : 100%



Prestataire : Groupement Hydratec/Opale

Calendrier de réalisation : avril 2021 → juillet 2022

Études de dangers de deux systèmes d'endiguement pressentis

CCTP et demandes
de subventions

Consultation

Réalisation Etude

Objectif : Définir les systèmes d'endiguement potentiels de Banyuls-sur-Mer et de Cerbère et leurs zones protégées, justifier leur niveau de protection

Montant de l'opération : 1 64 988 € TTC aidés à 80%
Taux des réalisations techniques au 31/12/2022 : 99%

Prestataire : Groupement Hydrétudes/SAGE



Étude hydraulique sur la Massane et ses principaux affluents

CCTP et demandes
de subventions

Consultation

Réalisation Etude

Objectif : Caractériser le fonctionnement hydraulique en crue de la Massane et de ses principaux affluents, caractériser et prioriser le ou les systèmes d'endiguements qu'il sera nécessaire de régulariser

Montant de l'opération : 128 814 € TTC

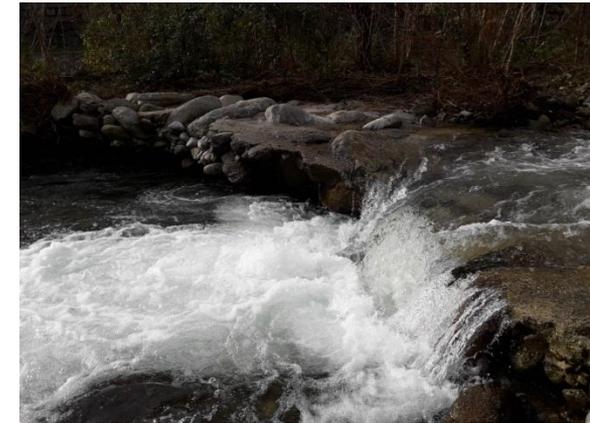
aidés à 80%

Taux de réalisation au 31/12/2022 : 99%

Prestataire : Groupement Hydratec/Opale



Expertise sur le Riu Ferrer à Arles sur Tech



Objectifs : Définition de modalités de reprise des ouvrages suite à des malfaçons constructives et réaliser une expertise hydraulique locale pour proposer des solutions pérennes

Coût : 17 760€ (+ complément topo à venir)

Avancement au 31/12/2022 : 100%

Prestataire : Cabinet GAXIEU

Étude Restauration de la continuité Massane

CCTP et demandes
de subventions

Consultation

Réalisation Etude

PURE ENVIRONNEMENT / OPALE Montant global étude : 72 000€

État des réalisations techniques au 31/12/2022 : 70 %



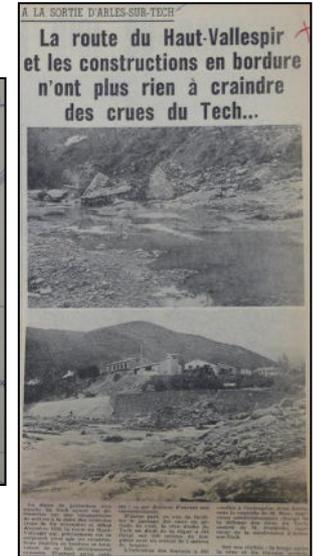
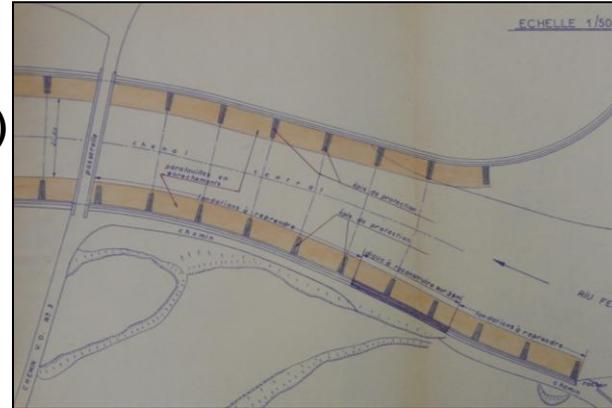
Etude Continuité Massane :
Diagnostic & 2 scénarios pour les 15 ouvrages présents
→ Choix des propriétaires (Commune, CC, Privés)
Lancement phases AVP/PRO pour 3 passages à gué
+ 2 traversées conduites d'assainissement



INFORMATION / SENSIBILISATION PRÉVENTION DES RISQUES

Recherches documentaires sur les crues historiques

Etude confiée à deux chercheurs
en Histoire (UPVD et AD des P-O)
15 000€ TTC aidés à 70%



Intervenir auprès des scolaires

Principal objectif : Sensibiliser le jeune public et contribuer à développer la culture du risque inondations sur le territoire

Budget : 56 000 € TTC aidés à 70%

Déjà plus de 20 classes sensibilisées et 25 à venir

Élaborer et maintenir à jour les PCS

Principal objectif : Permettre aux communes d'élaborer un document opérationnel permettant une gestion de crise efficace (groupement de commandes pour 9 communes)

Budget : 68 000 € TTC aidés à 50%

Calendrier de réalisation :
de décembre 2021 à juin 2023

Recrutement d'un prestataire unique pour 9 communes

Rédaction concertée des documents et envoi à la Préfecture (8/9)

Réalisation d'exercices finaux de mise en pratique (simulation d'inondation)

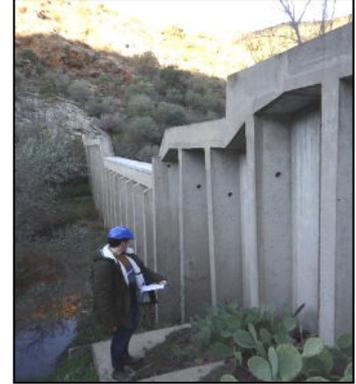


AUTRES OPÉRATIONS ENGAGÉES EN 2022

Étudier la stabilité des barrages situés sur le bassin versant de la Baillaury à Banyuls sur Mer

100 000€ TTC aidés à 70%

Calendrier de réalisation : d'octobre 2022 à mai 2023



Réaliser une étude hydraulique sur la Riberette et ses principaux affluents

Principal objectif : Caractériser le fonctionnement hydraulique, diagnostiquer les ouvrages de protection et analyser les phénomènes d'érosion

Budget : 175 000 € TTC aidés à 70%

Calendrier de réalisation : d'avril 2022 à octobre 2023

AUTRES OPÉRATIONS ENGAGÉES EN 2022

DIGUES CLASSÉES

Faire un état des lieux structurel et hydraulique des ouvrages afin de déterminer s'il est nécessaire de les régulariser en tant que système d'endiguement

Budget : 100 000 € TTC aidés à 70%

Calendrier de réalisation : d'octobre 2022 à juin 2023



Étudier les possibilités d'aménagement en vue de réduire l'inondabilité du secteur de la Martine basse à Banyuls-sur-Mer

Budget : 45 000 € TTC aidés à 70%

Calendrier de réalisation : d'octobre 2022 à juin 2023



TRAVAUX

Sécuriser les passages à gué dangereux

- Principal objectif : Sécuriser l'accès aux voiries submersibles encore non équipées (groupement de commandes pour les 13 communes)

Coût total : 152 300 € TTC

**Subventions : 60 % FEDER
20 % Région**

Calendrier de réalisation : de novembre 2021 à octobre 2022

Validation des sites de pose avec les communes
Livraison de matériel à 4 communes (mars) +
Livraison et pose des équipements sur 9 communes (de mars à novembre)



Installation des échelles limnimétriques

- Principal objectif : Améliorer la surveillance des crues et contribuer à la mise en place de mesures graduelles au sein des PCS

Coût total : 8 818 € TTC

**Subventions : 42 % État (50% du HT)
20 % Région**

Calendrier de réalisation : de janvier 2022 à octobre 2022

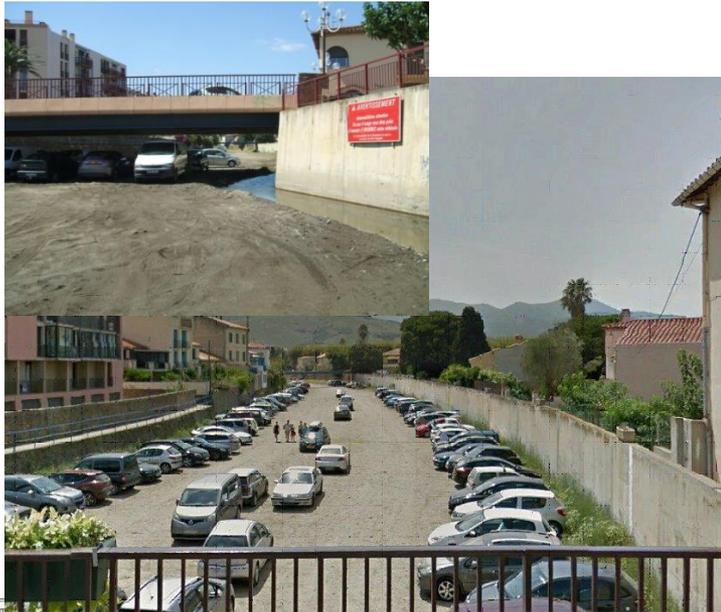
Validation des sites de pose avec 8 communes (1^{er} trimestre)

Intervention d'un géomètre (mai/juin)

Livraison du matériel (juin/juillet), puis pose par les services municipaux



Renaturation Baillaury aval (Banyuls s/ Mer)



1^{ère} PHASE
Aval Passerelle
Achevée en décembre 2022



2^{ème} PHASE
Amont Passerelle
En cours

RESTAURATION TANYARI (Palau del Vidre)



Mémo projet :

Plus de 15 ans d'études pour aboutir au projet actuel

1^{er} janvier 2018 : reprise par le syndicat (fin études et procédures réglementaires)

Autorisation Loi Eau et DIG 07/12/2018

DUP 26/02/2019

MOE : HYDRATEC SETEC (Toulouse)

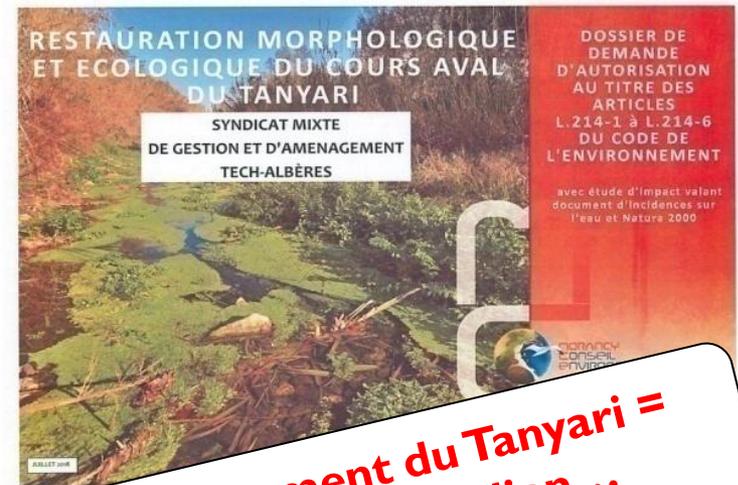
Déplacements forage réalisé et ligne électrique en cours

PRO révisé, porter à connaissance administratif accordé

Fin procédure expropriation en 2022

ATTENTION : évolution significative des prix depuis évaluation en 2016 et sujétions techniques (accès) = augmentation du budget de l'opération

Montant prévisionnel 2.4M €
(subventions 80% AERMC)



Aménagement du Tanyari = un défi au quotidien...

Surcout prévisionnel 2.24M €
(subventions 80% AERMC – Région - Département)

Secteur Haut Vallespir



Le Tech / Amélie les Bains



La Quère /
St Laurent
De Cerdans



Le Tech – Can Bia + Pont Neuf / Arles



Le Riuferrer

21 CHANTIERS

Secteur Aspres / Vallespir

Le Tech / Le Boulou



La Basse / Brouilla



Le Vivès / St Jean Pla de Corts



La Palmera /
Reynès

14 CHANTIERS

Le Tech / St Jean Pla de Corts



Le Tech / Céret



Secteur Albères Côte Vermeille Illiberis



La Massane / Argelès sur Mer



L' Oliva d'en Rama /
Port-Vendres



La Riberette /
Sorède

19 CHANTIERS

Le Doui /
Collioure



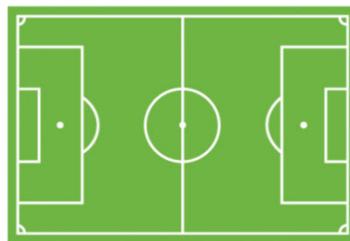
La Riberette / Argelès sur Mer

Bilan des travaux, chiffres clés :

	Bons de commandes	Coût € TTC	Linéaire (Km de cours d'eau)	Surface (Ha)	Déchets (m3)
Lot 1 mécanisé	37	517 448	33 Km	25 Ha	39 m3
Lot 2 manuel qualifié	14	120 702	15 Km	8 Ha	20 m3
Lot 3 insertion	18	163 764	32 Km	15 Ha	26 m3
TOTAL	69	801 914.86	80 Km soit quasiment l'équivalent du linéaire du Tech	48 Ha soit quasiment l'équivalent de 100 terrains de foot	85 m3 soit l'équivalent de 4 camions poubelle ou 123 conteneurs 4 roues



80 kilomètres traités



L'équivalent de 100 terrains de football entretenus



4 camions poubelle ou 123 conteneurs de déchets évacués



DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Les objectifs pour l'année 2023



Les actions GEMA, entre travaux réguliers et gros projets :

Restauration Tanyari à Palau del Vidre et Baillaury à Banyuls s/mer, entretien des cours d'eau, reprise de la passe à poissons Le Boulou...



Poursuite de la montée en puissance des projets PI :

Étude digues et systèmes d'endiguement (Massane, Riberette...), études de danger Banyuls s/mer et digues classées, maîtrise d'œuvre préalables travaux Riu Ferrer et Las Illas, ...

Projet de budget primitif 2023 ambitieux mais réaliste

- qui tient compte des attentes exprimées par le territoire
- qui colle aux capacités réelles de la structure et des projets,
- qui induit une augmentation maîtrisée des participations des EPCI malgré un volume d'actions en croissance en PI...

DOB 2023 – Études en cours à finaliser

	Phase préparatoire / lancement	 	Nouvelle inscription		
	Etude en cours	AP/CP	Autorisation de Programme / Crédits de paiement		
	Travaux en cours		Evolution AP/CP		
	Phase finale		Nouvelle AP/CP		
	A venir				

OPERATIONS ETUDES A FINALISER	ETAT	MONTANT GLOBAL €TTC	RAR	INSCRIPTIONS 2023	AP/CP
ETUDE CONTINUITE MASSANE OP 43		78 733,00	23 549,58	0,00	
ETUDE HYDRAULIQUE MASSANE/SALLERES OP 45		180 540,00	75 682,79	0,00	 AP/CP

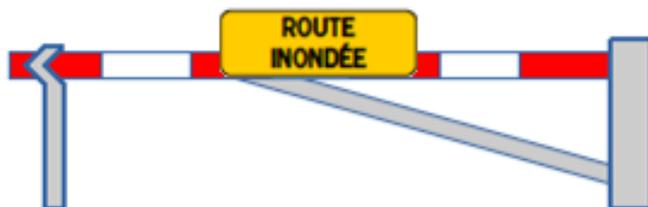
DOB 2023 – Travaux en cours et à venir

OPERATIONS EN COURS (ETUDES ET TRAVAUX)	ETAT	MONTANT GLOBAL €TTC	RAR	INSCRIPTIONS 2023	AP/CP
AMO ECONTI LIT FOSSILE (FCT)		36 000,00	26 610,00		
SENSIBILISATION SCOLAIRES (FCT)		35 005,00	20 000,00		
ETUDE INVENTAIRE DES OUVRAGES PI OP 42		495 000,00	69 519,83	149 000,00	AP/CP
ETUDE RISQUE HYDRAULIQUE RIBERETTE ET AFFLUENT OP 51		188 000,00	175 480,92	0,00	
ETUDE STABILITE 4 BARRAGES BAILLAURY		109 600,00	60 389,90	41 000,00	
ETUDE RISQUE MARTINE BASSE BANYULS SUR MER		53 000,00	48 505,06	0,00	
TRAVAUX RESTAURATION BAILLAURY (BANYULS SUR MER) 454148		1 217 000,00	435 021,81	421 900,00	AP/CP
TRAVAUX RESTAURATION TANYARI (PALAU DEL VIDRE) OP 39		3 840 000,00	1 683 801,11	1 460 000,00	AP/CP



DOB 2023 – Groupements de commandes

OPERATIONS GROUPEMENTS DE COMMANDES	ETAT	MONTANT GLOBAL €TTC	RAR	INSCRIPTIONS 2023	APCP
GPT COMMANDE SECURPAG (13 communes) 454154		217 114,00	59 170,38	0,00	 AP/CP
GPT COMMANDE PCS (9 communes) 454155		80 000,00	9 726,56	0,00	 AP/CP
GPT COMMANDE DICRIM (9 communes) 454157		37 000,00	16 000,00	21 000,00	 AP/CP



DOB 2023 – Opérations à venir



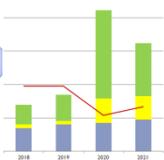
OPERATIONS A VENIR	ETAT	MONTANT GLOBAL €TTC	RAR	INSCRIPTIONS 2023	AP/CP
PLAN DE COMMUNICATION (FCT)		41 000,00	0,00	Nouveau 41 000,00	
TRAVAUX ENTRETIEN REGULIER COURS D'EAU PER 2023 (FCT)		206 976,00	0,00	Nouveau 206 976,00	
ETUDE LIT FOSSILE 2 (PHASE 1)		53 000,00	53 000,00	0,00	
ETUDE ALEA INONDATIONS (PHASE 1)		137 000,00	12 000,00	0,00	
ETUDE RISQUES COLLIOURE OP 50		36 000,00	34 185,00	0,00	→ AP/CP
ETUDE REDUCTION VULNERABILITE BATI EN ZI 2		116 000,00	8 000,00	108 000,00	→ AP/CP
AMO INSTRUMENTATION PREVISION DES CRUES		56 000,00	8 000,00	48 000,00	→ AP/CP
ETUDE MOE RISQUES RIUFERRER		131 500,00	13 000,00	118 500,00	→ AP/CP
TRAVAUX REQUALIFICATION PASSE A POISSONS (LE BOULOU) TRANCHE 1		400 000,00	120 000,00	0,00	→ AP/CP
TRAVAUX RESTAURATION ENTRETIEN COURS D'EAU PER 2023 (INV)		211 008,00	0,00	Nouveau 211 008,00	
TRAVAUX GESTION SEDIMENTAIRE P15		224 448,00	0,00	Nouveau 224 448,00	
RISQUES LAS ILLAS		75 000,00	0,00	Nouveau 75 000,00	+ AP/CP
TRAVAUX OUVRAGES HYDRAULIQUES / SYSTEMES D'ENDIGUEMENT		130 000,00	0,00	Nouveau 135 000,00	

➡ **Soit un total d'opérations programmées pour 2023 de près de 6M€**

DOB 2023 – Engagements pluriannuels

TRAVAUX DE RESTAURATION/PRÉVENTION INONDATIONS TANYARI	 3 840 000 €
ETUDE INVENTAIRE DES OUVRAGES PI	 495 000 €
ETUDE HYDRAULIQUE MASSANE SALLERES	180 540 €
REQUALIFICATION DE LA PASSE A POISSONS LE BOULOU	400 000 €
TRAVAUX BAILLAURY BANYULS	1 217 000 €
PAPI ETUDE RISQUE COLLIOURE	36 000 €
PAPI GROUPEMENT DE COMMANDE SECURISATION DE PASSAGES A GUE	217 114 €
PAPI GROUPEMENT DE COMMANDE PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE	80 000 €
PAPI DICRIM	 37 000 €
PAPI ETUDE INSTRUMENTAT° PREV. CRUE	56 000 €
PAPI ETUDE REDUCT° VULNERABILITE BAZI2	116 000 €
PAPI ETUDE/MOE RISQUE RIUFERRER	131 500 €
 PAPI MOE/TRAVAUX LAS ILLAS	75 000 €

PARTICIPATIONS EPCI-FP 2023



CONTRIBUTION 2023

Correspond à des projets concrets et nécessaires à la bonne mise en œuvre de la compétence. Montée en puissance volet PI.



EQUITABLEMENT REPARTIE ENTRE LES EPCI FP

Pour GEMAPI



part solidaire

part territorialisée investissements PI



intégralement financé par la taxe

instaurée par les EPCI dès 2018

Hors GEMAPI



entièrement solidaire

budget général des EPCI



6€ DE TAXE GEMAPI/HAB EN MOYENNE DEPUIS 2018

≠ jusqu'à 20€/HAB sur territoires voisins

PARTICIPATIONS EPCI-FP 2023

PARTICIPATIONS 2023 DES EPCI : UN VOLUME GLOBAL FIXÉ À 1 082 407.93 €



Fluctuation possible de la participation des EPCI dans les années à venir

PARTICIPATION 2023	TOTAL	GEMAPI	SAGE PGRE	2022 Pour info	écart entre 2023 et 2022
CC du Vallespir	164 437,79 €	150 982,46 €	13 455,33 €	164 524 €	-86,21 €
CC des Aspres	19 864,99 €	16 441,96 €	3 423,02 €	41 346 €	-21 481,01 €
CC du Haut Vallespir	116 121,79 €	107 439,04 €	8 682,75 €	116 249 €	-127,21 €
CC Alberes Côte Vermeille	781 983,36 €	738 815,27 €	43 168,10 €	621 239 €	160 744,36 €
Total	1 082 407,93 €	1 013 678,73 €	68 729,20 €	943 358 €	139 049,93 €

INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET

❑ DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE PRÉSIDENT À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

✓ dans la limite de 25 % des crédits ouverts au BP 2022
(1 572 336.30 x 25% = 393 084.08€ max)

✓ Dépenses d'investissement pressenties :

Chapitre	Article	Objet	Montant
45	454157	DICRIM	21 000.00
20	2031-52	ETUDE 4 BARRAGES BAILLAURY	41 000.00
45	454148	TRAVAUX BAILLAURY	150 000.00
20	2031-42	ETUDE DIGUES CLASSÉES SUITE OPI	100 000.00
Total (inférieur au montant maximal autorisé)			312 000.00€

NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES

- ❑ PROBLÉMATIQUE : L'AMORTISSEMENT LIÉ AUX COMPTES 45 ET 204 AUGMENTE ET RISQUE DE DÉSÉQUILIBRER LA SECTION DE FONCT.

Dép. <u>Fonct.</u>	Recettes <u>Fonct.</u>
777 amortissements	
Dép. Inv.	Recettes Inv.
	28xxx amortissements

- ❑ PRÉCONISATION : UTILISER LE DISPOSITIF DE NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES

Dép. <u>Fonct</u>	Recettes <u>Fonct</u>
777-amortissements	7768-neutralisation
Dép. Inv.	Recettes Inv.
198-neutralisation	28xxx-amortissements

RECONNAISSANCE

Établissement Public Territorial de Bassin

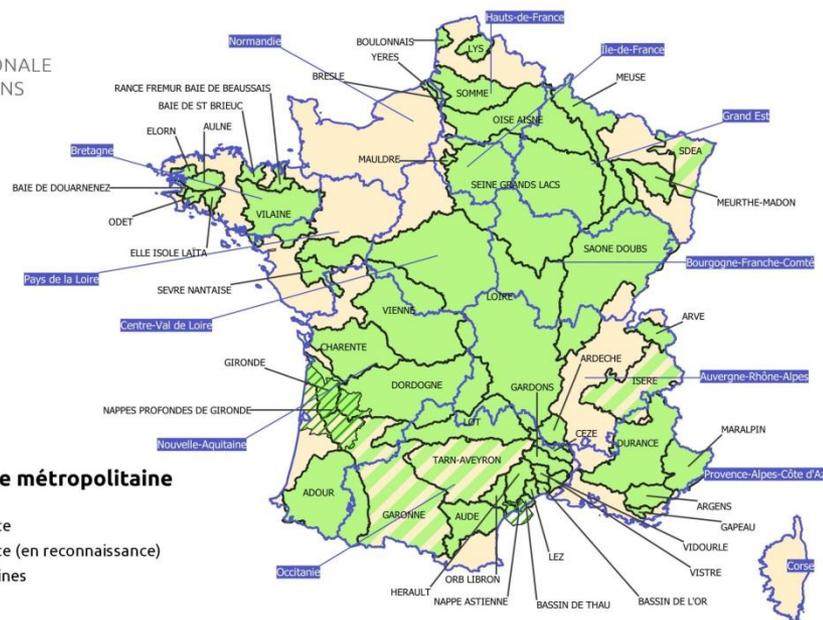
Les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) sont des syndicats mixtes spécialisés définis au L213-12 du Code de l'environnement. Ils ont notamment la spécificité d'avoir un périmètre d'action hydrographique.

42 EPTB
EN FRANCE
À CE JOUR

ANEB
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

Les EPTB en France métropolitaine

-  EPTB eaux de surface
-  EPTB eaux de surface (en reconnaissance)
-  EPTB eaux souterraines
-  Périmètre Régions



Auteur: ANEB. Novembre 2020

RECONNAISSANCE

Établissement Public Territorial de Bassin

UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE À CHAQUE TERRITOIRE

Amélioration des connaissances et de l'expertise

Mise en synergie de la recherche avec les gestionnaires, observatoires, expérimentations, études globales, etc.

Accompagnement des collectivités territoriales

Animation, guides techniques, assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.

Planification et programmation d'actions

Elaboration et mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), des Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI), des Plans de Gestion des Étiages (PGE), contribution aux Plans fleuves, mise en œuvre de Projets d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC) ...

Maîtrise d'ouvrage

Gestion d'ouvrages de prévention des inondations et des étiages, travaux de restauration de la morphologie et de la continuité des cours d'eau, etc.

Sensibilisation

Information, formation, communication auprès de divers publics : particuliers, professionnels, élus, scolaires, etc.



RECONNAISSANCE

Établissement Public Territorial de Bassin

DES AVANTAGES

- Une assise plus importante du SMIGATA dans ses missions et une reconnaissance institutionnelle de l'Etat
- Un lien renforcé avec l'aménagement du territoire avec une association directe aux SCOT et PLUI en qualité de PPA
- Plus de possibilités pour l'organisation de la GEMAPI et la pérennisation des démarches hors GEMAPI (planification SAGE, SLGRI, N2000... et programmes opérationnels PGRE/PTGE, PAPI, contrats cadre AERMC...)
 - ▶ L'EPTB constitue ainsi l'**interlocuteur privilégié de l'État** : il est le porte-parole du **projet partagé des élus** pour le **bassin versant**.

UNE ÉVOLUTION LOGIQUE ET LÉGITIME DE NOTRE STRUCTURE...

- EN CONSOLIDANT SES FONDEMENTS ET SES MISSIONS,
- EN INTÉGRANT UN RÉSEAU NATIONAL (INSTITUTIONNEL ET TECHNIQUE) POUR MIEUX PESER SUR LES DÉCISIONS SUPRA ET LA RÉGLEMENTATION...

QUESTIONS DIVERSES...

QUESTIONS DIVERSES...



LOCAUX STRUCTURE

Actuel :

- Non fonctionnels (ancien appartement)
- Vétusté installations (électricité, internet, eau sanitaire, isolation...)
- Accessibilité (2^{ème} étage sans ascenseur) et pb conformité incendie communs
- Centre ville (pb stationnement)
- Loyer modéré et prise en charge eau et électricité par mairie mais jusqu'à quand?

Besoins :

- Centralité territoire Tech-Albères
- Accessibilité (proche axes communication et transports en commun)/ visibilité
- Conformité normes dont PMR
- Fonctionnalité et Qualité vie au travail...

► Faut-il envisager la location ou l'acquisition de nouveaux locaux ?

QUESTIONS DIVERSES...



LOCAUX STRUCTURE

Actuel :

- Non fonctionnels (ancien appartement)
- Vétusté installations (électricité, internet, eau sanitaire, isolation...)
- Accessibilité (2^{ème} étage sans ascenseur) et pb conformité incendie communs
- Centre ville (pb stationnement)
- Loyer modéré et prise en charge eau et électricité par mairie mais jusqu'à quand?

Besoins :

- Centralité territoire Tech-Albères
- Accessibilité (proche axes communication et transports en commun)/ visibilité
- Conformité normes dont PMR
- Fonctionnalité et Qualité vie au travail...

► Une recherche de solutions en cours, plusieurs projets analysés et une opportunité peut-être à saisir ...

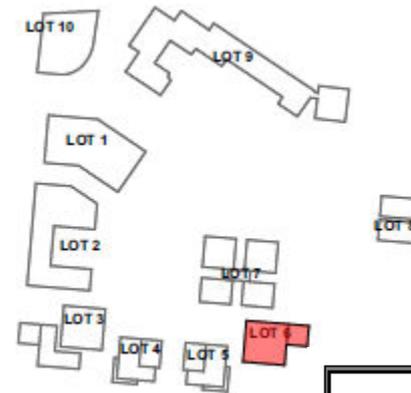
LOCAUX STRUCTURE



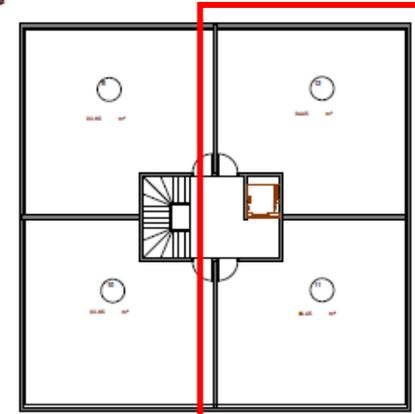
Les points forts :

- Au centre du bassin versant
- A proximité des axes de circulation (A9, RD 618 et 115) et aire multimodale
- Construction neuve aux dernières normes (thermiques, PMR...)
- Un aménagement intérieur à créer en fonction des besoins
- Un investissement à terme pour la structure...

Coût Prévisionnel Estimatif : 466 000€ HT



LOT 6
Locaux 11 et 12
soit 169m² en R+2
avec ascenseur.



QUESTIONS DIVERSES...





PREFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES
Lévy
 Saurin
 Préfet

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte renforcée

**USAGE
RESERVE !**

Mesures d'interdiction des usages

 Interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris, espaces verts, rond-points	 Interdiction d'arroser les potagers	 Interdiction d'arroser les terrains de sport (Sauf terrain principal accueillant des compétitions nationales, de 22h à 02h)	 Interdiction d'arroser les golfs (Sauf "greens et départs", de 22h à 02h)
 Interdiction de nettoyer les terrasses, façades et voiries à l'exception des balayeuses lavesses automatiques	 Interdiction de nettoyer les véhicules, hors stations professionnelles	 Interdiction de laver les bateaux de plaisance	 Interdiction de remplir et faire l'appoint en eau des piscines privées à usage unifamilial
 Réduction minimale de 50 % des volumes prélevés pour les usages agricoles	 Interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques et privées	 Interdiction d'utiliser les douches de plage	 Interdiction de remplir et faire l'appoint en eau des piscines privées à usage unifamilial

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Conception et réalisation : DD1966/SIR/MCS3
Version 23K02/23

SYNDICAT MIXTE
 DE
 GESTION & DAMÉNAGEMENT **TECH - ALBÈRES**

L'EAU EST PRÉCIEUSE ET INDISPENSABLE À NOS USAGES QUOTIDIENS.

EN CE PRINTEMPS 2023, APRÈS UN ÉTÉ DE SÉCHERESSE ET UN HIVER SANS PLUIE, NOS RESSOURCES SONT AU PLUS BAS...

ADOPTONS UN COMPORTEMENT ÉCONOME, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE, CHAQUE GESTE COMPTE ...

ET NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

QUESTIONS DIVERSES...

DATE À RETENIR :

Mardi 4 Avril 2023

- 17H30 – Comité Syndical à St André -